

E. 194-67

~~270~~

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de MM. CHAUMIÉ et CAZOT, ayant pour objet la modification de l'article premier et de l'article 4 de la loi du 30 août 1883 sur la réforme de l'organisation judiciaire. (N<sup>o</sup> 384, année 1898, et 22, année 1899.)

(Nommée le 7 février 1899.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : TRARIEUX.  
2<sup>e</sup> — JULES CAZOT.  
3<sup>e</sup> — GRIVART.  
4<sup>e</sup> — CHAUMIÉ.  
5<sup>e</sup> — MAGNIEN.  
6<sup>e</sup> — AUCOIN.  
7<sup>e</sup> — BOURGEAT.  
8<sup>e</sup> — BUVIGNIER.  
9<sup>e</sup> — THÉVENET.

1<sup>o</sup> be

1<sup>o</sup> k

2<sup>o</sup>

4<sup>o</sup>

5<sup>o</sup>

7<sup>o</sup>

8<sup>o</sup>

9<sup>o</sup>

Séance du 9 Février 1899

1

La Commission s'est réunie dans le 7<sup>e</sup> bureau à deux heures 1/2.  
Elle élut pour son président M. Cazot et pour secrétaire M. Chaumier.  
Monsieur le Président invita les membres de la Commission à faire connaître l'opinion de leur bureau.

1<sup>er</sup> bureau - M. Curieux - A développé dans son bureau cette considération qu'il faudrait que ce fut la règle qu'en matière constitutionnelle, le nombre de juges fut un nombre pair. Il voit un inconvénient à agir lorsque les magistrats, sont ce nombre impair un magistrat se retire après avoir statué sur une affaire.

2<sup>e</sup> bureau M. Cazot - partisan de la proposition de loi.

3<sup>e</sup> bureau M. Guérin - partisan de la proposition de loi. En ce qui concerne la loi constitutionnelle et équitable et un retour à l'ancien état de choses.

4<sup>e</sup> bureau M. Chaumier - partisan de la proposition de loi.

5<sup>e</sup> bureau M. Magnin - partisan du projet de loi.

6<sup>e</sup> bureau M. Bourgeois - partisan du projet de loi.

7<sup>e</sup> bureau M. Broussier - partisan du projet de loi.

8<sup>e</sup> bureau M. Théron - élu sans discussion -

de séance et lieu -

Le Président

Le Secrétaire

Jules Cazot

J. Chaumier

Séance du 28 mars 1899 -

La Commission adopte la proposition de loi, et délègue comme rapporteur M. Chaumier.

La séance est levée.

Le Président

Le Secrétaire

Jules Cazot

J. Chaumier

Séance du 25 mai 1899.

M. Chaumier, rapporteur, donne lecture de son rapport dont

les conclusions sont adoptées.

Le Président

Le Secrétaire

Jules Cazot

J. Chaumier